

Cartes journalières CFF

L'Association des communes de Crans-Montana met à disposition des habitants des 3 communes de Crans-Montana 5 cartes journalières CFF.

Les cartes journalières permettent de voyager en 2^{ème} classe, dans toute la Suisse, à une date précise. Ces cartes ont la même validité que l'abonnement général CFF et permettent de circuler sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation, ainsi que sur la plupart des réseaux urbains.

Règlement

Ayant droit : Toute personne domiciliée sur une des 3 communes membre de l'Association des communes de Crans-Montana (Crans-Montana, Icogne et Lens), sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Retrait : Retrait au guichet
Réservation seulement par e-mail ou au guichet

Police municipale de Crans-Montana
Route du Rawyl 16
3963 Crans-Montana
ou
cartecff@cransmontana.ch

Horaires des guichets :

Du lundi au vendredi : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00.
Fermé les samedis et dimanches.

Aucun émolument pour l'annulation d'une réservation jusqu'à 7 jours avant la date de validité de la carte. Passé ce délai, les cartes réservées seront facturées.

Les cartes non retirées sont facturées.

Prix : Frs 40.- la carte.

Limitation : 2 utilisations au maximum par personne et par mois.

Païement : Comptant lors du retrait.

Remboursement : En cas de perte ou de non utilisation de la carte journalière l'utilisateur ne sera pas remboursé.